

République du Sénégal
Un peuple – Un but – Une foi

Ministère des Infrastructures,
de l'Hydraulique Urbaine et
de l'Assainissement

Ministère de l'Hydraulique rurale,
du Réseau Hydrographique
National, des Bassins de
rétention et des Lacs artificiels



Région de **KOLDA**

**PLAN LOCAL HYDRAULIQUE ET
ASSAINISSEMENT-PLHA**
Communauté rurale de PATA



Ce PLHA a été élaboré avec l'appui des partenaires suivants:
Programme eau et assainissement – Banque Africaine de Développement (2007)

SOMMAIRE

PARTIE A. Etat des lieux

I. Présentation de la Communauté rurale

1. Caractéristiques Générales
2. Démographie
3. Activités économiques
4. Infrastructures de base autres que l'eau potable et l'assainissement
5. acteurs de développement dns la communauté rurale

II. Bilan de l'accès à l'eau potable

1. Ressources en eau
2. Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et de distribution d'eau
3. accès à l'eau potable pour les usages domestiques
4. accès à l'eau potable pour les usages productifs et besoins communautaires
5. conclusion

Bilan de l'accès à l'assainissement

1. Synthèse de l'inventaire des infrastructures d'assainissement
2. accès à l'assainissement individuel
3. accès à l'assainissement pour les services sociaux de base
4. conclusion

PARTIE B. Plan d'investissement communautaire

I. Objectifs pour 2015

1. eau potable
2. assainissement

II. Résultats attendus pour 2015

1. Eau potable
2. Assainissement

III. Composante PLHA

1. Développement des infrastructures d'eau potable
2. Développement des infrastructures d'assainissement
3. Mesures d'accompagnement

IV. Coût et plan de financement

1. Composante développement des infrastructures d'eau potable
2. Composante développement des infrastructures d'assainissement
3. Composante mesures d'accompagnement
4. Récapitulatif du plan de financement

PARTIE C. Plan d'action triennal

- I. Opération en cours
- II. Opération prioritaire

PARTIE A. ETAT DES LIEUX

I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNAUTE RURALE

1.1 Caractéristiques Générales

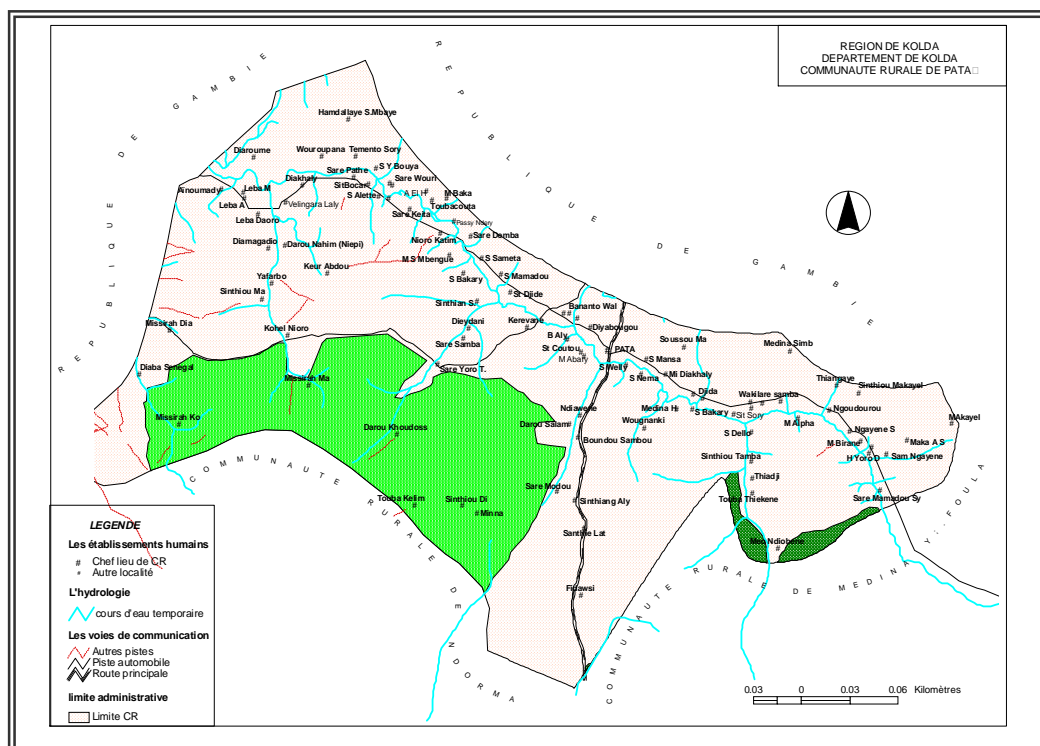
Localisation de la communauté rurale

La CR de Pata s'étend sur une superficie officiellement de 1060 Km² soit 23,52 de l'Arrondissement de Médina Yoro Foula. Elle est limitée à l'Est par la Communauté Rurale de Médina Yoro Foula, au Nord et à l'Ouest par la république de Gambie et au Sud par la Communauté Rurale de Ndorna.

Situation administrative

La communauté Rurale de Pata est une des quatre communautés Rurales composant l'arrondissement de Médina Yoro Foula. Créée en 1978, elle comprend 101 villages dont quelques hameaux rattachés pour une population de 24 426 habitants.

Carte 1 : Carte de la CR de Pata



Zonage de la communauté rurale

A partir de critères prédéfinis et liés à la distance par rapport aux nœuds de polarité (villages centres, infrastructures structurantes existantes ou prévues), à l'enclavement/accessibilité (contraintes liées au milieu physique) et à la fonctionnalité de l'administration locale, la communauté rurale de Pata est subdivisée en quatre zones distinctes.

- s'agit:

Zone de Diakhaly : Elle correspond à l'Ouest de la communauté rurale, comprend 36 villages et hameaux sur 411Km².

Zone de Pata : Elle correspond au centre Nord de la communauté rurale. Elle est composée de 26 villages et hameaux rattachés couvrant 116,6 Km² soit 13,7% de la superficie de la communauté rurale.

Zone de Boundou Sambou : Elle occupe le centre Sud de la communauté rurale sur 284,3 Km² pour 17 villages soit 33,3% de la communauté rurale.

Zone de Ngoudourou. Elle occupe l'est de la communauté rurale, compte 23 villages et hameaux. Sa superficie de 122,3 km² soit 14,3% de la communauté rurale.

Milieu physique

Le milieu naturel dans la communauté rurale de Pata, à l'image de toute la région sud du Sénégal est influencé de manière notable par la dégradation climatique constatée depuis les années 1970.

Le climat et la pluviométrie

Le climat est de type soudanien avec une alternance d'une longue saison sèche de novembre en mai et d'une courte saison des pluies de juin en octobre. Les précipitations moyennes sur les dix dernières années oscillent autour de 800 à 1000 mm par an.

1.2. Démographie

La population Le RGPH III indique pour la CR de Pata une population en 2003 de 16071 personnes avec une moyenne de 10,8 personnes par ménage et un taux de croissance annuel de l'ordre de 2,5 %. Sur ces bases, la population 2007 est estimée à 17678 personnes soit 10,8 personnes par ménages (1637 ménages) et devrait atteindre 21042 personnes en 2015.

Ce croît démographique de la communauté rurale de Pata s'explique par l'actif front de peuplement d'agriculteurs wolofs et sérères provenant du vieux bassin arachidier du Saloum et du Sine. Ces migrants à la recherche de terres de culture constituent la majorité dans la Zone de Boundou Sambou et sont fortement présents également dans le Sud et le Nord-est respectivement des zones de Diakhaly et de Ngoudourou. Ils constituent une importante communauté également dans le Nord de la communauté rurale voisine de Ndorna.

Les peulhs environ 37% de la population et les Soninkés 25% de la population sont les communautés autochtones de la Communauté rurale et sont concentrés dans la Zone de Pata et de Diakhaly.

Localités. La communauté rurale de Pata compte 57 villages administratifs répartis dans 03 zones, ce qui la situe parmi les CR du département ayant le plus faible effectif de localités. La communauté rurale compte en outre 36 hameaux peuplés pour la plupart de peulh et parfois assez importants.

La stratification des villages de la communauté rurale montre une forte concentration de la population dans 2 gros villages (kerewane et Pata) qui ont une population de plus de 1000 habitants à l'horizon 2015 soit respectivement 1522 et 1431 hbts représentant 14.03% de la population totale de la CR en 2015.

A noter que 12 localités soit 21.06 % des localités ont une population comprise entre 500 et 100 habitants ; toutes les autres localités sont de petits centres dont la population ne dépasse pas les 500 habitants.

Cette tendance conforte assez nettement les caractéristiques de l'habitat qui obéissent au mode d'occupation de l'espace et à certains traits socioculturels des différents groupes. Ainsi, on remarque un habitat groupé et densément peuplé en milieu Soninké et Wolof (Pata, Soudouwély, Kéréwane, Dyabougou, Diakhaly, Hamdallahi Samba Mbaye, , Ngayène

Sénégal, Boundou Sambu et Kohel Nioro) plus favorables le traitement des questions sociodémographiques et infrastructurelles de base.

Caractéristiques démographiques de la CR

Démographie	2003	2007	2015
Population CR	16071	17678	21042
Ménages CR	1488	1637	1948

Localités

Classes population	1	2	3
Nb. Localités	2	12	43
Pop. H. 2015	2953	8405	9684
% Pop. Totale	14,04	39,94	46,02
% localité	3,51	21,06	75,44

Classe population 1= Pop ≥ 1000 hab. 2 = 500 ≤ pop <1000 3 = pop < 500

Caractéristique de l'habitat

Dans la communauté rurale de Pata, les caractéristiques de l'habitat obéissent au mode d'occupation de l'espace et à certains traits socioculturels des différents groupes. Ainsi, on remarque un habitat groupé et densément peuplé (entre 1300 et 500 habitants) en milieu Soninké.

Certes, ce type d'habitat présente des avantages en particulier pour le traitement des questions sociodémographiques et infrastructurelles de base mais, sur le plan des règles de sécurité urbanistiques ces villages ne sont pas pour la plupart des exemples d'utilisation prévoyante de l'espace (maisons groupées, ruelles sinueuses et étroites, absence d'espaces libres).

Par contre en milieu peulh, l'habitat est de type dispersé. La taille moyenne "des gros villages" y varie entre 400 et 200 habitants. Mais le mode dominant c'est des villages de taille variant 100 et 50habitants et des hameaux de moins de 50habitants.

Au sujet du bâti, les populations souffrent véritablement de la difficulté d'accès aux matériaux de construction à cause de l'enclavement externe et interne de la C. Rurale.

Les activités économiques

I.3. Les activités économiques

L'agriculture

L'agriculture est de type pluvial et traditionnel. Elle constitue la première activité de la population parce qu'elle mobilise 94% de la population active et génère plus de 60% des revenus des ménages.

L'activité agricole dans la communauté rurale de Pata était largement dominée par les cultures dont principalement l'arachide et le coton. Mais depuis 2001, suite à la perturbation enregistrée dans la filière arachidière, les cultures vivrières (mil, maïs, sorgho,) ont refait surface avec selon les populations plus de 55% des surfaces emblavées contre 45% pour les cultures de rente.

Cette situation a favorisé le développement davantage du maraîchage et de l'arboriculture fruitière qui constituent ainsi pour les populations une stratégie de diversification de l'agriculture locale.

En effet, le maraîchage, jadis pratiqué dans de petits potagers domestiques près des puits ou pendant l'hivernage en associations poly culturales, cette filière connaît depuis quelques années un développement considérable et constitue actuellement un important secteur

générateur de revenus pour les populations. Le maraîchage de contre saison connaît une évolution appréciable grâce à l'appui de l'ONG FODDE dans les secteurs de amélioration de l'accès à l'eau et de la formation des groupements en techniques de production).

Ce sous secteur horticole est organisé localement par une fédération de 13 groupements de maraîchers dénommée le PELLITAL.

Mais globalement cette agriculture demeure fortement tributaire de la pluviométrie, au rapide appauvrissement des sols (systèmes cultureux mal adoptés), à la difficulté d'accès aux intrants et au vieillissement du matériel agricole.

Le secteur élevage

L'élevage constitue, après l'agriculture, une activité économique majeure dans la CR avec environ 28030 UBT permanents. La CR bénéficie de conditions favorables avec l'existence de zones de pâturage, de cours d'eau permanents et de plusieurs mares temporaires. Elle fait ainsi partie des zones pastorales les plus importantes du département.

Taille et composition du cheptel

Catégories	Bovins	Ovins/Caprins	Equins/Asins	Total UBT	Nb UBT/pers
Effectifs	16000	23000	530	22280	1,26
Valeur UBT	1	0,25	1		

Le commerce

Les activités de commerces dans la communauté rurale de Pata se pratiquent essentiellement au niveau des marchés hebdomadaire de Pata et de Hamdalaye Samba Mbaye qui polarise presque toute la communauté rurale et même la Gambie qui est frontalière à la communauté rurale. Le commerce est également tributaire des boutiques villageoises réparties dans toute l'espace communautaire.

I.4. Infrastructures de base (autres que l'eau potable et l'assainissement)

Le secteur de la santé

La communauté rurale de Pata compte trois postes de santé fonctionnels, pour une population de 117678 habitants soit un ratio de 5892 hbts par poste. Comparé aux normes définies par le MSAS, à savoir :

- 1 Poste de Santé pour 5000 ou 10.000 habitants : (couverture satisfaisante)
- ou 1 Poste de Santé par rayon de 15 km ;

La couverture en poste de santé peut paraître paradoxalement satisfaisante.

En fait, les trois postes de santé se localisent respectivement dans les villages de Pata, de Ngoudourou et, de Sare Yéro Bouya. Dans les sous zones de Pata et de Ngoudourou, le rayon moyen d'accès aux postes de santé varie entre 1,5 et 11km. Par contre, pour les populations des localités au sud des sous zones de Boundou Sambou et de Diakhali, ce rayon atteint 15 à 25km.

Concernant les structures sanitaires à gestion communautaire, ont dénombre neuf (03) cases de santé fonctionnelles sur 18 et 02 maternités rurales également fonctionnelles. Pour la plupart, ces cases de santé même dites fonctionnelles connaissent de grosses difficultés d'approvisionnement en médicaments et sont partout construit en banco (problème d'hygiène des lieux)

Le secteur de l'éducation et de la formation

La CR dispose d'un réseau convenable d'infrastructures scolaires avec 17 écoles primaires dont 1 abri provisoire, 10 centres d'alphabétisation, un centre de formation à Hamdalaye Samba Mbaye et un ECB à Ngayène Sénégal.

Sur le plan de la gestion de la sécurité, du confort et de l'environnement scolaire en général seulement 02 écoles/17 sont clôturées, 1 abri provisoire /42 classes, 11 latrines, 5 puits.

Les autres sous segments de l'éducation à savoir l'alphabétisation et la formation sont véritablement peu développés face à l'important taux d'analphabétisme de la population de la communauté rurale de Pata.

En effet, à l'échelle de la C. Rurale, on ne dénombre que 10 classes d'alphabétisation pour un effectif total de 335 auditeurs dont 288 femmes. Il n'existe qu'une seule ECB à Ngayène Sénégal et un centre de formation peu équipé à Hamdallaye Samba Mbaye.

Le sous secteur énergie

Les villages et la population de la Communauté Rurale de Pata n'ont pas encore accès à l'électricité. Pourtant, il existe deux générateurs dans la C Rurale ; un de 80 KVA dans la localité de Méou Ndiobène et un autre de 64 KVA à Dyabougou. Le premier assez sous exploité est utilisé dans l'irrigation de périmètres maraîchers.

Le générateur de Dyabougou n'est actuellement pas mis en service il est la propriété d'un expatrié ressortissant dudit village. Destiné à faire tourner une future fabrique, le propriétaire serait disposé à en faire bénéficier aux populations en le mettant en valeur. Toutefois, le secteur de la production et de la vente de l'énergie étant sous monopole, l'équation qui se pose dès lors aux populations c'est comment faire pour valoriser ce potentiel existant ?

Ailleurs, on dénombre une quinzaine d'installations de plaques photovoltaïques privées dans les concessions d'émigrés ressortissants de la C. Rurale.

I.5. Acteurs de développement

La dynamique organisationnelle de Base

Dans le cadre de la prise en charge de son propre développement, la société civile essaie toujours de s'organiser en diverses formules associatives qui lui permettent d'intervenir efficacement dans les secteurs de l'économie et /ou de la vie en communauté.

Parfois, suite aux besoins de prise en charge de programmes d'appui extérieur les populations s'organisent en comités villageois de développement, en sections villageoises... etc.

- *Les GPF*

Ils mènent des activités dans divers domaines, de l'agriculture de l'élevage, du commerce, de l'artisanat et du micro crédit (tontines).

- *Les GIE*

De compositions diverses (hommes, femmes et jeunes), ils agissent dans beaucoup de secteurs et peuvent par leur caractère légal bénéficier de prêts auprès des mutuelles et autres institutions financières. Tel est le cas des **GIE PELLITAL** regroupant 13 groupements de maraîchers, **SAMBA NIONKO** regroupant les agriculteurs de la C. Rurale (grandes cultures) et, **BIRE MOKHO** regroupant des planteurs. Cette formule de regroupement en fédérations spécialisées constitue une innovation de taille dans la rationalisation et l'encrage d'une dynamique organisationnelle forte et autonome dans la Communauté Rurale de Pata. Cette

nécessité, sentie par les artisans de la C. Rurale, ceux-ci veulent également se constituer en un GIE regroupant les acteurs de tous les corps artisanaux existant localement. Mieux, à l'échelle de la Communauté Rurale, le Conseil Rural, et, les producteurs tous secteurs d'activité confondus veulent créer une grande coopérative qui s'articulera autour d'une structure de financement décentralisée opérationnalisable sous la formule d'une mutuelle ou d'un groupement d'épargne et de crédit). A ce sujet, tous sont disposés à mobiliser un important apport pour le cofinancement du SFD (cf. PIL).

- *Les Sections Villageoises*

Elles sont multisectorielles et multi fonctionnelles. Elles regroupent toutes les couches de la population et fonctionnent généralement sur la base du principe de la caution solitaire (tous les membres sont solidairement responsables des crédits alloués à la structure. Elles peuvent obtenir des prêts auprès des organismes de crédit comme la CNCAS mais surtout du matériel et des intrants agricoles auprès des structures comme la SONACOS ou alors la SODEFITEX. concernant ces derniers cas, la structuration est en AVD ou ABP.

Partenaires et coopération non gouvernementale

FODDE est une ONG partenaire de la CR qui intervient dans le domaine hydraulique avec le fonçage et l'équipement de forage au niveau des villages de Pata, Kerewane, Meo Ndiobene, Ngoudourou, Hamdalaye Samba Mbaye, Missirah et Missirah Diakhaly.

Projets et programmes

Les programmes en cours dans la communauté rurale de PATA sont le Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) et le Programme National de Développement Local (PNDL).

II. BILAN DE L'ACCES A L'EAU POTABLE

II.1. Les ressource en eau

les eaux de surface : Les eaux de surface dans la C. rurale de Pata se résument au chapelet de mares naturelles perçant ça et là la surface du plateau, les marigots et le cours du Sofaniama, un important affluent du fleuve Gambie. L'utilisation des mares naturelles par les pasteurs est limitée à un ou deux mois après les pluies, tandis que l'écoulement de surface dans les marigots locaux et le Sofaniama ne dure guère au delà de trois mois après les pluies.

les eaux souterraines : Dans la Communauté Rurale de Pata, le niveau statique de la nappe phréatique se situe à une profondeur variant entre 25 à 35 mètres. Cela pose aujourd'hui un problème crucial d'approvisionnement des populations et du cheptel en eau particulièrement en saisons sèche période pendant laquelle les quasis totalité des puits traditionnels tarissent.

La nappe fossile (sables oligo miocène) à environ 100 et 120 m de profondeur est atteinte par les forages (forages de Pata, de Meo Ndiobene, Ngoudouro, Soudouwéli, Diakhaly et Hamdallaye Samba Mbaye). D'un assez bon débit de 60 à 112 m³/heure, l'exploitation de cette nappe fossile permet de développer des activités maraîchères et horticoles de contre saison et soulage particulièrement les éleveurs sur les corvées d'eau.

Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et de distribution d'eau

II.2. Synthèse de l'inventaire des infrastructures de production et de distribution

Réseaux AEMV / AEV

On dénombre dans la communauté rurale de PATA l'existence de sept (7) forages dont quatre (4) AEV fonctionnel à Pata (5 BF), Hamdalaye samba Mbaye (4 BF) , Meo Ndiobene (4 BF) et Diakhaly (2 BF) ; un forage maraicher (Ngoudourou qui alimente un BJ), un forage qui ne dispose pas d'équipement d'exhaure à Kéréwane et un autre non fonctionnel à Missirah diakhali.

L'AEV de Pata

Le forage de pata (n° IRH 18-4X-0004) a un rayon d'action villageois et dessert un total de 1197 personnes et un périmètre maraîcher de 15 ha. il est équipé d'un groupe électrogène (GE) et d'une électropompe immergée (EPI) fournissant un débit de 20 m³ / h, soit une capacité de production journalière (CPJ) de 100 m³/j qui couvre totalement la demande domestique qui est estimé à 41,89 m³ :jour et dégage un excédent permettant de couvrir une demande additionnelle de .

Plusieurs difficultés liées à la faiblesse du débit, l'équipement d'exhaure qui est souvent en panne et la capacité de stockage faible pâr rapport à la demande potentielle (100/15), limitent les possibilités d'extension du réseau.

La remise à niveau du forage devient donc une nécessité pour l'ajuster à la demande potentielle.

L'AEV de Meo Ndiobène

Elle dessert 366 personnes. Le forage (N°IRH 18-7X-0004) est équipé d'un groupe électrogène et d'une électropompe immergée installée en 2000 par l'ONG FODDE et fournissant un débit de 60 m³/h, soit une capacité de production journalière de 300 m³/j qui couvre totalement la demande domestique qui s'élève à 12,82 m³/j et dégage un excédent permettant de couvrir une demande additionnelle d'environ 6 ha de maraichage.

Il alimente 04 BF, 16 BP, 01 abreuvoir et 01 bac jardin.

L'ouvrage de stockage est constitué d'un château d'eau à ras le sol avec une capacité de 100 m³ limitant considérablement les capacités d'extension du réseau.

La remise à niveau de l'ouvrage s'avère donc nécessaire pour améliorer le réseau de desserte du forage.

L'AEV de Hamdallaye Samba Mbaye

Creusé en 1998 par l'ONG FODDE, le forage de Hamdalaye Samba Mbaye (N°IRH 17-6X-0002) est une AEV qui dessert en 2007 570 personnes.

Equipé d'un MTH et d'une PAV, le forage dessert un total de 4 BF , 2 BP, 1 AB et 1 périmètre maraicher. Avec un débit d'exploitation de 70 m³/h, l'AEV fournit une capacité de production journalière (CPJ) de 350 m³/J suffisant pour couvrir les besoins en eau des populations qui tournent autour de 19,95 m³/j et dégage un excédent permettant d'assurer l'alimentation correcte en eau d'un périmètre maraicher d'environ 7 ha.

L'ouvrage de stockage constitué d'un château d'eau à ras le sol limite considérablement les possibilités d'extension du réseau. L'ouvrage apparait ainsi comme sous exploité par rapport à la demande potentielle en eau

L'AEV de Diakhaly

A l'instar des autres forages de la localité, le forage de Diakhaly est une AEV installé par l'ONG FODDE dans le cadre de son programme d'appui à la communauté rurale.

C'est un ouvrage qui dessert 445 personnes et alimente 2 BF, 1 BP, 1 AB, 1 BJ et 2 BC. Il est équipé d'un moteur thermique et d'une pompe à axe vertical fournissant un débit d'exploitation de 70 m³/h soit une capacité de production Journalière (CPJ) de 350 m³/J suffisant pour couvrir la demande en eau des population estimée à 15,5 m³/J et dégage même un surplus qui permet d'alimenter correctement un périmètre maraîcher d'environ 7 ha.

Le forage de Ngoudourou

Réalisé par l'ONG FODDE en 2002 dans le cadre de son programme d'appui à la CR, le forage de Ngoudourou (N°IRH 18-4X-0002) est équipé d'un MTH et d'une PAV fournissant un débit d'exploitation de 70 m³/h soit une capacité de Production Journalière (CPJ) de 350 m³/J suffisant pour couvrir les besoins en eau des populations qui s'élèvent à 24,64 m³/j et dégage même un excédent permettant de couvrir une demande additionnelle pour environ 8174 UBT ou encre d'assurer les besoins en eau pour un périmètre maraîcher de 6,5 ha.

Toutefois, malgré ses possibilités d'adduction, le forage de Ngoudourou est un forage de production qui n'alimente que le périmètre maraîcher de la localité. Ainsi une remise à niveau du forage s'avère nécessaire par la construction d'un ouvrage de stockage afin de répondre convenablement à la demande potentielle en eau et exploité correctement la possibilité du forage.

Cette possibilité est prévu par l'ONG FODDE qui en marge du forage, a mis en place une canalisation principale longue de 1456 m en prévision d'une desserte de la localité.

Le forage de Kéréwane

C'est un nouveau forage qui a été foré en 2006 par l'ONG FODDE. Avec une profondeur de 86,5 m et un débit d'essai de 66 m³/h, ce forage n'a jamais fonctionné par défaut d'ouvrage de stockage et d'équipement d'exhaure.

Caractéristiques du réseau AE(M)V de la CR

Désignation	N°IRH	Desserte		Production / Stockage				Distribution				
		Nbloc	Pop07	Energie	Exhaure	CPJ	Stockage	BF	BP	PO	AB	BJ
Pata	18-4X-0004	1	1197	GE	EPI	175	100/15	5	25	1	1	1
Ngoudourou	18-4X-0002	1	0	MTH	PAV	350	100/0	0	0	0	0	1
M Ndiobene	18-7X-0004	1	366	GE	EPI	300	100/0	4	16	0	1	0
Diakhaly		1	445	MTH	PAV	350	100/0	2	1	0	1	1
H S Mbaye	17-6X-0002	1	570	MTH	PAV	350	100/0	4	2	0	1	1
M Diakhaly	18-4X-0001	0	0			350		0	0	0	0	0

Puits modernes et forages équipés de PMH

En dehors du village de Diaba Sénégal où il existe un PM installé par l'AFDS en 2004 et équipé d'une EPI et d'une source d'énergie solaire (équipement en panne depuis 2006), aucune autre localité de la CR ne dispose d'PM équipé de PMH. On note cependant l'existence de 394 puits traditionnels dont 347 fonctionnels et 55 puits améliorés dont 45 fonctionnels. Suivant le modelé topographique ces puits captent la nappe phréatique entre 12 et 17mètres dans les localités proches des bas fonds et entre 25 et 35m en moyenne dans les zones de plateau. A ce sujet, les localités de la zone de Boundou Sambou et le Sud de la zone de Diakhali sont les plus touchées par les phénomènes de tarissement et de manque d'eau.

II.3. Accès à l'eau potable pour les usages domestiques

Taux d'accès

Le taux d'accès à l'eau potable de la communauté rurale de Pata en 2007 est de 14,58 % ce qui place celle-ci parmi les communautés rurales ayant un des plus faible taux d'accès du département voire de la région.

Taux d'accès raisonnable

En raison du très faible nombre de localités de la CR où il existe au moins un PEM et étant entendu que toutes les localités limitrophes à ces villages sont à plus d'1 km ; le taux d'accès raisonnable calculé se confond avec le taux d'accès de 14,58 %

Ce taux est largement inférieur au taux de 64% calculé en moyenne nationale pour l'année 2004.

Des localités comme Ngoudourou, Missirah Diakhaly et Diaba Senegal n'ont pas été prises en compte dans le calcul du taux dans la mesure où les PEM recensés dans ces localités sont soit non fonctionnel (Diaba Sénégal, Missirah Diakhaly), soit destinés à la production agricole (Ngoudourou).

Taux d'accès à l'eau potable dans la CR

Communauté rurale	PATA
Code administratif	10134
Population 2003 (RGPH III)	16071
Taux de croissance	2,5 %
Population 2007 estimée	17678
Nb. Equivalent Point d'Eau	17,32
Taux de desserte	14,58
Personnes par EPE en 2006	1020

Bilan EPE

Le bilan en EPE de la communauté rurale de PATA fait apparaître pour 2007 un déficit global de 41,60 EPE. En effet avec seulement 15 BF, 01 PO et 44 BP, la communauté rurale de Pata concentre un total de 17,32 EPE fonctionnel pour 17678 personnes soit 01 EPE pour 1020 personnes.

Le niveau d'équipement de la communauté rurale en point d'accès moderne reste donc largement inférieur au niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale.

Ainsi des localités avec un effectif de population importante tel que Kéréwane (1213 hbts), Dyabougou (643hbts), Missirah Diakhaly (758 hbts) et Soudou Welly (784 hbts) ne disposent pas d'EPE.

Conséquence de ce déficit, l'essentiel de l'approvisionnement en eau reste aujourd'hui assuré par les puits traditionnels disséminés à travers l'espace communautaire. Mais avec le recul de la nappe consécutif aux péjorations climatiques, les populations de Pata éprouvent aujourd'hui d'énormes difficultés d'approvisionnement en eau potable.

Taux de desserte

Le taux de desserte en eau potable de la communauté rurale de Pata est estimé aujourd'hui à 14,58 %.. la population desservi étant égale à la population des localités où il existe un PEM, le taux de desserte calculé est égal au t'accès à l'eau au niveau de la communauté rurale.

Bilan EPE

Bilan pour la CR	2007	2015
Population de la CR	17678	21042
Population desservies	2578	16268
Population non desservies	15100	4774
Besoin en EPE suplémentaire	50,33	15,9

Desserte des localités de plus de 1000 habitants par BF / BP

La communauté rurale de Pata ne compte que deux (2) localités dont la population dépasse les 1000 habitants en 2007. C'est le village centre de Pata qui compte 1197 hbts qui est déjà raccordé à un réseau AEV et le village de Kerewane qui concentre 1273 personnes en 2007 et qui n'est pas desservi par un réseau AEP..

Il est important de signaler cependant que l'objectif du PEPAM pour l'horizon 2015 qui veut que toutes les localités de plus de 300 hbts disposent d'une AEP est loin d'être atteint dans la communauté rurale de Pata. En effet sur les 57 villages officiels que compte la CR, 17 localités soit 29,83 % des localités dont la population est comprise entre 300 et 1000 hbts ne sont pas raccordés à un réseau AEP.

II.4. Accès à l'eau potable pour les usages productifs et besoins communautaires

Agriculture : Avec l'appui de l'ONG FODDE, plusieurs périmètres maraichers dont la superficie exploitée tourne autour de 5 ha chacune ont été aménagés dans la communauté rurale de Pata à proximité des forages de productions (Pata, Ngoudourou, Diakhaly, Missirah Diakhaly, Hamdalaye Samba Mbaye et Meo ndiobene).

Ces exploitations qui sont gérées d'une façon communautaire et qui constituent une source additionnelle de revenu pour les populations souffrent cependant de difficultés liées à la gestion elle-même mais également et surtout de difficultés d'accès à l'eau potable.

En effet ces périmètres dont les besoins en eau sont estimés à 50 m³/J/ha sont souvent sous exploités (5 ha exploités sur des superficies allant de 15 à 20 ha).

Face à ces difficultés, certaines exploitations sont abandonnées c'est le cas des périmètres de Missirah Diakhaly et Meo Ndobene alors que d'autres réduisent considérablement les superficies exploitées (Pata, Hamdalaye Samba Mbaye et Diakhaly).

Cheptel : on dénombre dans la communauté rurale quatre abreuvoirs à Pata, Hamdalaye Samba Mbaye, Meo Ndiobene et Diakhaly ce qui limite considérablement l'accès à l'eau pour le cheptel.

Ce déficit d'abreuvoir laisse ainsi apparaître que l'activité pastorale n'est pas fortement tributaire des ouvrages de captages d'eau souterraine.

En effet une des zones pastorales les plus importantes du département, la CR de Pata bénéficie de conditions favorables avec l'existence de cours d'eau permanents pour l'abreuvement du bétail.

En outre les nombreuses mares temporaires pendant la saison des pluies fournissent un accès supplémentaire à l'eau pour le cheptel.

Infrastructures scolaires et sanitaires A l'exception du poste de santé de Pata et des écoles élémentaires de Pata et de Diakhaly, aucune infrastructure éducative ou sanitaire de la communauté rurale ne bénéficie d'un PEM.

III. BILAN D'ACCES A L'ASSAINISSEMENT

III.1. Synthèse des inventaires d'infrastructures d'assainissement

Assainissement collectif. L'inventaire des infrastructures d'assainissement a concerné les ouvrages d'évacuation et d'isolement des excréta à usage collectif situés à l'intérieur des écoles et collège d'enseignement élémentaire, postes de santé, cases de santé. Ont également été recensés certaines écoles d'enseignement en alphabétisation.

Tableau VI: Inventaire des infrastructures d'assainissement

Infrastructures	Ecoles ou collèges	Poste de santé	Case de santé	Autres
Nb. Infrastructures	16	4	3	4
Nb. Édicules existants	11	3	1	4
Nb. Edicules adéquats	0	2	0	0
Taux d'équipement	68,75 %	75 %	33,34 %	100 %
Taux d'équipement adéquats	0%	50 %	0 %	0 %

NB. Les abris provisoires ainsi que les CS non fonctionnelles ont été occultés dans le recensement

Assainissement individuel.

L'assainissement individuel est encore très peu développé en milieu rural.

L'enquête menée au niveau des 100 ménages de la CR de Pata montre que 93 % des concessions soit un total de 93 concessions disposent d'un système d'évacuation des excréta à savoir des ouvrages de type latrine. Mais ces équipement ne répondent pas souvent aux normes du PEPAM ; en effet sur les 100 concessions visités 89 % des latrines (89 latrines) recensés sont de type traditionnels construit en banco, 4 % sont des LV 1 à 2 blocs et les 7 % sont dépourvus de latrines.

III.2. Accès à l'assainissement individuel

A partir de l'extrapolation des données d'assainissements recueillies dans le village de Pata combinée aux investigations menée dans la CR, on peut souligner que le taux d'accès à l'assainissement individuel dans la dite CR est largement supérieur à la moyenne nationale qui est de 17 %. Mais ce taux est à relativiser : en effet, les enquêtes ont montrées que dans la plupart des cas, les infrastructures d'assainissements recensées au niveau des concessions sont de type traditionnel et ne répondent pas souvent aux normes édictées par le PEPAM.

En prenant comme référence ces normes standards retenues par le PEPAM, le taux d'accès à l'assainissement individuel dans la CR est de 00 %

Toutefois une investigation plus approfondie s'avère nécessaire pour préciser le taux d'accès à l'assainissement individuel dans la CR, en prenant notamment en compte le niveau d'adéquation des systèmes par rapport aux standards retenus pour le PEPAM.

III.3. Accès à l'assainissement pour les services sociaux de base

A l'exception des postes de santé de Sare Yoro Bouya et de Ngoudourou construit par l'ANRAC dans le cadre du programme de reconstruction de la Casamance toutefois dépourvue de point d'eau, aucune des infrastructures sociales de la CR ne dispose d'un système adéquat d'évacuation des excréta. Il existe un édicule dans la plupart des infrastructures mais sa construction ne répond pas aux normes retenues par le PEPAM.

III.4. Conclusions

De manière générale, le niveau d'équipement des infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures sociales (scolaires, sanitaires) est très faible et ne répond pas aux spécifications du PEPAM.

Une étude d'identification d'un sous-projet d'assainissement individuel apparaît nécessaire pour évaluer de manière précise la situation de l'accès, la nature de la demande des ménages et les réponses techniques appropriées (système individuel / semi-collectif, évacuation / traitement / valorisation des boues).

PARTIE B- PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

I. OBJECTIFS POUR 2015

I.1. Eau potable

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communautaire à l'horizon 2015 est qu'à cette date au minimum 59,7% de la population de la CR dispose d'un accès à l'eau et que 36,3 % ait un accès par adduction d'eau potable. En outre 100% des infrastructures socio-économiques devrait disposer d'un accès adéquat à l'eau potable.

I.2. Assainissement

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communautaire à l'horizon 2015 est qu'à cette date au moins 59 % des ménages de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et que 100% des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi soient correctement et durablement assainis.

II. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015

II.1. Eau potable

A l'horizon 2015, tous les villages de la CR de Pata dont la population est supérieure ou égale à 300 hbts seront alimentés en eau potable soit par bornes fontaine ou branchement particulier à l'exception des villages de Boundou Sambou, Kohel Nioro et Diaba Sénégal où l'accès à l'eau se fera par le biais de puits modernes.

La densité des points d'eau moderne sera de 1 EPE pour 300 personnes. Ainsi pour réaliser l'objectif d'accès en 2015, il faudra construire au minimum **24,56** EPE sur les 41,88 EPE nécessaires qui permettraient une desserte à 59,7 % de la CR.

II.2. Assainissement

Toutes les infrastructures éducatives ou sanitaires disposeront d'un édicule public standard, entretenu et fonctionnel.

En 2015, au moins 1150 ménages représentant 12415 personnes disposeront d'un système fonctionnel d'évacuation des excréta et des eaux usées, soit par système autonome de type latrines VIP ou TCM avec BALP, soit par système semi-collectif

III. COMPOSANTES DU PLHA

III.1. Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR comprend huit (9) projets: dont un renouvellement de forage plus extension de réseau à Pata, deux (2) constructions de CE plus extension de réseau à Ngoudourou et Diakhaly, une construction de château d'eau plus équipement de forage à Kerewane, une construction de forage équipé de PMH à Boundou Sambou, une réhabilitation de forage à Meo Ndiobene, une réfection de puits moderne à Diaba Sénégal et deux (2) constructions de nouveaux puits modernes à Ougnanki et à Kohel nioro.

Le financement de la construction du forage de Pata est déjà mobilisé par le sous programme BAD, par contre le coût des – autres projets dont la fiche APS est annexée au présent document, est à rechercher. Dans l'estimation des branchements particuliers à réaliser, il faudra tenir compte du fait qu'il existe en moyenne deux ménages par concessions et que la demande de branchements particuliers sera essentiellement par concession.

Chaque projet à financer fera l'objet d'une fiche APS et d'une estimation des coûts, annexée au présent document.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

. Des branchements communautaires vers les écoles et le postes de santé seront intégrés dans chaque projet. Des abreuvoirs seront réhabilités et construits au niveau de certaines localités de la communauté rurale.

Liste des projets d'eau potable avec leurs priorités

N°	Projets	Priorité	Pop. 2015	Nb. EPE	Nb. EAB	Financement
EP-1	Construction CE plus extension réseau à Ngoudourou	1	4018	14	2	A rechercher
EP-2	Construction CE plus extension réseau à Diakhaly	2	2240	9	2	A rechercher
EP-3	Construction CE plus équipement forage Kerewane	3	1274	4,5	2	A rechercher
EP-4	Construction de forage avec PMH à B. Sambou	4	533	1,77	2	A rechercher
EP-5	Réhabilitation forage Meo Ndiobene	5	437	4	1	A rechercher
EP-6	Construction PM à Boun Ougnanki	6	456	0,5	0	A rechercher
EP-7	Construction PM à Kohel Nioro	7	623	0,5	0	A rechercher
EP-8	Refection PM de Diaba sénégal	8	587	0,5	1	A rechercher
EP-9	Renouvellement du forage de Pata	9	7313	23	0	BAD

III.2. Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la CR comprend d'une part la construction de vingt (20) édicules publics et d'autre part la construction de 1149 systèmes d'assainissement individuel.

Les projets d'édicules publics concernent seize (16) écoles, un (1) postes de santé et trois (3) cases de santé. Les quinze (15) autres cases de santé existant dans la CR ne sont pas fonctionnelles.

Les édicules seront construits suivant le modèle standard de latrines à fosse ventilée à cabines multiples adopté par le PEPAM, comprenant : un compartiment pour femmes doté de quatre cabines et d'un lavabo, et un compartiment pour hommes doté de trois cabines, trois urinoirs et d'un lavabo.

Le nombre de systèmes d'assainissement individuel est à indiquer à titre provisoire, il sera précisé après réalisation de l'étude détaillée de formulation de cette sous composante.

Les types d'ouvrage individuels proposés aux ménages incluront des latrines à fosse ventilée type ventilée avec lave-mains, des latrines à toilette chasse manuelle avec lave-mains des bacs à laver puisards. Le principe de mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

Liste des projets d'assainissement communautaires avec leurs priorités

N°	Priorité	Projets
AS-1	1	Edicule poste de santé de Pata
AS-2	2	Edicule école primaire de Pata
AS-3	3	Edicule école primaire de Kerewane
AS-4	4	Edicule école primaire de M Diakhaly
AS-5	5	Edicule école primaire de H. S. Mbaye
AS-6	6	Edicule école primaire de Ngoudourou
AS-7	7	Edicule école primaire de S. Y. Bouya
AS-8	8	Edicule école primaire de Diakhaly
AS-9	9	Edicule école primaire de Dyabougou
AS-10	10	Edicule école primaire de Wouropana

N°	Priorité	Projets
AS-11	11	Edicule école primaire de Arafat El H. O.
AS-12	12	Edicule école primaire de Koel Nioro
AS-13	13	Edicule école primaire de Ngayene S.
AS-14	14	Edicule école primaire de Sinthiou Djide
AS-15	15	Edicule école primaire de Sinthiou Tamba
AS-16	16	Edicule école primaire de Diaba Sénégal
AS-17	17	Edicule école primaire de Nioro Katim
AS-18	18	Edicule case de santé de Kéréwane
AS-19	19	Edicule case de santé de dyabougou
AS-20	20	Edicule case de santé de hamdallaye S. Mb

III.3. Les mesures d'accompagnement

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et se scinde en trois volets "IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable", "IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement" et enfin "Etudes et activités spécifiques".

"IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable".

Cette sous-composante a pour but la mise en place, au niveau des différentes AEMV des ASUFOR chargée de la gestion du service de l'eau, conformément aux dispositions de la politique nationale.

Les activités de l'ASUFOR vont tourner autour de : l'accompagnement des usagers dans le processus de création de l'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'un acte formel de délégation de service par l'Etat, la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR (bureau, comité directeur) à l'exercice de leurs responsabilités, l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un gérant et sa formation, l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un conducteur de forage et sa formation, un appui-conseil auprès des ASUFOR sur une période de six (6) mois après la mise en service.

A noter que l'ensemble des activités IEC et renforcement des capacités pour la composante eau potable de l'AE(M)V de pata est pris en déjà pris en compte dans le budget du sous programme BAD et est en cours d'exécution.

"IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement".

Cette sous composante a pour but de mettre en place d'une part, une gestion durable des 20 édicules publics projetées, et un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités d'appui à la gestion des vingt (20) édicules publics comprendront : l'identification d'un gérant pour chaque édicule public, et la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront : la sélection, la formation, la motivation et le suivi d'activité de relais féminins chargés d'une mission d'animation-sensibilisation de proximité en vue de susciter et organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

"Etudes et activités spécifiques".

Ce volet comprend l'étude de formulation d'une étude de la demande en système d'assainissement et branchements particuliers à l'eau et un appui-conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation.

Les activités de l'étude de formulation comprendront : une enquête auprès des ménages de la CR qui devra permettre de déterminer avec une précision raisonnable le taux d'équipement en latrines et branchement particulier, de caractériser la demande des ménages en latrines et branchements (type d'ouvrage, niveau de subvention), et sous la supervision de la communauté rurale, actualiser les projets d'assainissement individuel et de branchements particuliers, en termes d'objectifs et de moyens.

L'appui-conseil à la CR aura pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données dans le cadre du suivi-évaluation, et le contrôle de qualité du service fourni par l'ASUFOR.

IV. COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

IV.1. Composante Développement des infrastructures d'eau potable

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'eau potable est de **655094000** FCFA hors financement déjà acquis. Le coût inclut les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et une provision pour imprévus et divers de 10%.

Tableau : récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable

N°	Intitulé	Coûts estimatifs X 1000 F CFA				
		F&T	E&C	Total	I&D	Total
EP-1	Construction CE + extension réseau à Ngoudourou	206700	20670	227370	22737	250107
EP-2	Construction CE plus extension réseau à Diakhaly	211650	21165	232815	23281,5	256096,5
EP-3	Construction CE plus équipement forage Kerewane	70050	7005	77055	7705,5	84760,5
EP-4	Construction de forage avec PMH à Boundou Sambou	15000	1500	16500	1650	18150
EP-5	Réhabilitation forage Meo Ndiobene	10000	1000	11000	1100	12100
EP-6	Construction puits moderne à Ougnanki	12000	1200	13200	1320	14520
EP-7	Construction puits moderne à Kohel Nioro	12000	1200	13200	1320	14520
EP-8	Réhabilitation puits moderne de Diaba Sénégal	4000	400	4400	440	4840
EP-9	Renouvellement du forage de Pata	Pm	pm	Pm	Pm	Pm
Total composante		541400	53740	595540	59554	655094

IV.2. Composante Développement des infrastructures d'assainissement

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'assainissement est de **374858000 FCFA**. Ce coût inclut : les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10 % des fournitures et travaux, et une provision pour imprévus et divers de 10 %.

Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement

N°	Intitulé	Coûts estimatifs X 1000 F CFA				
		F&T	E&C	Total	I&D	Total
Edicules Publics						
AS 2-17	16 édicules pour infrastructures scolaires	64000	6400	70400	7040	77440
AS 1/AS18-20	4 édicules pour infrastructures sanitaires	16000	1600	17600	1760	19360
Sous Total 1		80000	8000	88000	8800	96800
Assainissements individuel						
AS-14	1149 systèmes d'assainissement familiaux	229800	22980	252780	25278	278058
Sous Total 2		229800	22980	252780	25278	278058
Total composante		309800	30980	340780	34078	374858

IV.3. Composante Mesures d'accompagnement

Le coût estimatif de la composante Mesures d'accompagnement est de **101.450.000 FCFA** (HT), dont **20.000.000 FCFA** pour le volet eau potable, **61.450.000 FCFA** pour le volet assainissement, et **20.000.000 FCFA** pour le volet Etudes et activités spécifiques.

L'estimation du coût des mesures d'accompagnement pour le volet eau potable concerne quatre (4) forages (Ngoudourou, Diakhaly, Kerewane et Meo Ndiobene) : les coûts relatifs à la mise en place de l'ASUFOR du forage de Pata sont inclus dans le budget du sous programme BAD pour l'année 2008.

Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement

N°	Intitulé	Coûts estimatifs X 1000 F CFA	
		Base de calcul	Montant
IEC et renforcement capacité eau potable			
ET-1	Service de BE / ONG pour mise en place gestion de l'eau	5000 FCFA/ASUFOR	20000
Sous total 1			20000
IEC et renforcement capacité assainissement			
ET-2	Service de BE / ONG pour mise en place gestion édicules	200 FCFA / édicule	4000
ET-3	Service BE/ONG pour assainissement individuel	50 FCFA / latrine	57450
Sous total 2			61450
Etudes et activités spécifiques			
ET-4	Service de consultant pour formulation		10000
ET-5	Appui conseil à la CR (Planification / suivi évaluation)		10000
Sous total 3			20000
Total composante			101450

IV.4. Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA s'élève à **1.131.402.000 FCFA** sur la période 2007–2015, hors financement déjà acquis.

Le financement du PLHA sera couvert par les populations bénéficiaires, le budget communal, les partenaires en coopération non gouvernementale, et l'Etat.

Les ménages apporteront une contribution de 10 % des investissements du volet assainissement individuel soit un montant de 5745000 FCFA.

La communauté rurale mobilisera les ressources d'investissement mises à sa disposition par l'Etat à travers le Fonds d'équipement des collectivités locales, notamment dans le cadre du Programme National de Développement Local (PNDL).

PARTIE C- PLAN D'ACTION TRIENNAL

Le plan d'action triennal est glissant et couvre actuellement la période 2008-2010. Se reporter au tableau de suivi du plan triennal en annexe III.

I. OPERATION EN COURS

I.1. Projets en cours d'exécution

Il n'y a pas de projet en cours d'exécution dans la communauté rurale de Pété Ouarack.

I.2. Projets financés, en attente de démarrage

Le projet dont le financement est déjà bouclé et qui est en attente de démarrage pour l'année 2008 concerne la réalisation du forage de Pata. Il est en effet prévu dans le cadre du sous programme BAD la construction d'un nouveau forage à Pata et l'extension du réseau vers les villages environnants.

Ce projet dont l'exécution est en attente de démarrage devra permettre de faciliter la desserte en eau des populations, de réduire le coût de production d'eau, d'avoir une fiabilité technique accrue.

En outre le Projet d'Appui à la petite irrigation locale (PAPIL) dans le cadre de son programme d'intervention dans la communauté rurale de Pata, prévoit l'aménagement d'une vallée de 15 ha à Soudou Welly et 28 ha à Sare Aly. Ces aménagements seront ainsi d'un grand apport pour le développement de l'agriculture mais également vont faciliter l'accès à l'eau pour le bétail quand on sait que ces zones sont à vocation agropastorale.

I.3. Projets en prospection

Le conseil rural avec l'appui technique et financier de l'ONG FODDE envisage dans le court terme l'équipement du forage de Missirah Diakhaly afin d'améliorer l'accès à l'eau des populations.

II. OPÉRATIONS PRIORITAIRES

II.1. Eau potable

Déduction faite du forage de Pata dont l'exécution est en attente de démarrage, les opérations prioritaires pour l'année 2008 sont la construction de châteaux d'eau accompagnée de l'extension du réseau d'adduction d'eau pour les forages de Ngoudourou et de Diakhaly et la réhabilitation du forage de Meo Ndiobene.

II.2. Assainissement

Les opérations prioritaires pour le volet assainissement pour l'année 2008 sont la construction de l'édicule du poste de santé de Pata et la réalisation de 16 édicules au niveau des infrastructures scolaires de la communauté rurale et enfin la réalisation de l'étude de formulation du volet assainissement individuel.

ANNEXES

Annexe 1. TABLEAU DE BORD

IDENTIFIANT PROJET	INTITULE	PARTENAIRES	
EP-1	Construction CE plus extension réseau à Ngoudourou	A rechercher	Prospection à mener
EP-2	Construction CE plus extension réseau à Diakhaly	A rechercher	Prospection à mener
EP-3	Construction CE plus équipement forage Kerewane	A rechercher	Prospection à mener
EP-4	Construction de forage avec PMH à Boundou Sambou	A rechercher	Prospection à mener
EP-5	Réhabilitation forage Meo Ndiobene	A rechercher	Prospection à mener
EP-6	Construction PM à Boun Ougnanki	A rechercher	Prospection à mener
EP-7	Construction PM à Kohel Nioro	A rechercher	Prospection à mener
EP-8	Refection PM de Diaba sénégal	A rechercher	Prospection à mener
EP-9	Renouvellement du forage de Pata	Sous programme BAD	Etudes terminées, attente démarrage travaux
AS-1 à AS-20	Construction 20 édicules	Sous programme BAD	Etudes terminées, attente démarrage travaux

Annexe 2. Récapitulatifs du plan d'investissement communautaire pour l'eau potable

Communauté rurale : PATA Code administratif : 10134 Région : Kolda

N°OP	Type opération	F&T	F&C	I&D	Total
1	Construction CE plus extension réseau à Ngoudourou	206700000	20670	22737000	250107000
2	Construction CE plus extension réseau à Diakhaly	211650000	21165000	23281500	256096500
3	Construction CE plus équipement forage Kerewane	70050000	7005000	7705500	84760500
4	Construction de forage avec PMH à Boundou Sambou	15000000	1500000	1650000	18150000
5	Réhabilitation forage Meo Ndiobene	10000000	1000000	1100000	12100000
6	Construction PM à Boun Ougnanki	12000000	1200000	1320000	14520000
7	Construction PM à Kohel Nioro	12000000	1200000	1320000	14520000
8	Réfection PM de Diaba sénégal	4000000	400000	440000	4840000
9	Renouvellement du forage de Pata	Pm	Pm	pm	Pm
Total Général		541400000	33090670	59554000	655094000

*Annexes 3. Les fiches APS
Fiche APS Ngoudourou*

Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°
10134	PATA	KOLDA	2

Objet des travaux :

- Remise à niveau AE (M) V existante
 Extension de réseau vers nouvelles(s) localité(s)
 Construction nouvelle AE(M)V
 Construction puits modernes
 Construction forage PMH
 Construction château d'eau plus extension de réseau vers nouvelles localités

Observations : Le forage de Ngoudourou avec une CPJ de 350 m³/j n'alimente que le périmètre maraicher de 5 ha du village ;or les besoins en eau des populations du village centre et des villages environnant s'élèvent à 104,77 m³/J d'où l'importance du projet qui devrait permettre de couvrir les besoins en eau des populations mais va permettre également d'alimenter correctement le bac jardin.

Concernant les besoins en eau du cheptel ils seront en grande partie pris en charge par les aménagement hydro agricole prévus par le PAPIL dans la zone de Soudou Welly mais également par les nombreuses mare temporaire disséminées à travers la CR c'est ce qui explique le nombre limité d'abreuvoir malgré l'importance de la taille du cheptel.

A noter que seul 2 ha du périmètre sont mis en exploitation

Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau

Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m ³ / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10134030	Ngoudourou	704	1645	5 ha	24,64	65,8	100	190,44
10134052	Thiangaye	260	478	-	9,1	19,12	0,0	28,22
10134029	Ngayene Senegal	490	503	-	17,15	20,12	0,0	37,27
10134021	Medina Alpha	179	258	-	6,26	10,32	0,0	16,59
10134044	Sinthiang Kelefa	229	377	-	8,01	15,08	0,0	23,09
10134037	Sare Dello	325	412	-	11,37	16,48	0,0	27,85
10134048	Sinthiou Tamba	370	1203	-	12,95	48,12	0,0	61,07
10134051	Thiadji	223	567	-	7,8	26,68	0,0	34,48
10134053	Touba Thiekene	214	675	-	7,49	27	0,0	34,49

Quantitatifs et coût estimatif des travaux

Code	Descriptif	Unité	té	Coût U	Coût Total
BF	Borne fontaine	U	11	500000	5500000
BC	Branchement communautaire	U	3	150000	450000
BP	Branchement particulier	U	150	50000	7500000
AB	Abreuvoir	U	2	2500000	5000000
CP	Canalisation de transport	Ml	16000	6000	96000000
CS	Canalisation de distribution	Ml	9000	4000	36000000
CE150/20	Château d'eau 150 m ³ /20 m	U	1	40000000	40000000
LOG	Logement conducteur	U	1	5000000	5000000
EPI	Electropompe immergée + armoire	U	1	4000000	4000000
GE	Groupe electrogene	U	1	6000000	6000000
CPBF	Compteur borne fontaine	U	11	50000	550000
CPAB	Compteur abreuvoir	U	2	100000	200000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	U	1	500000	500000
Total travaux (FCFA HT)					206700000
Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)					20670000
IEC et formation 10 % (FCFA HT)					22737000
Total général (FCFA HT)					250107000

Fiche APS Diakhaly

Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°
10134	PATA	KOLDA	1

Objet des travaux :

- Remise à niveau AE (M) V existante
- Extension de réseau vers nouvelles(s) localité(s)
- Construction nouvelle AE(M)V
- Construction puits modernes
- Construction forage PMH
- Construction de château d'eau plus extension réseau vers nouvelles localités

Observations : le forage de Diakhaly est une AEV qui polarise 6 villages administratifs avec une CPJ de 350 m³/j donc qui est largement sous exploité. Le projet se justifie donc largement et devrait permettre d'alimenter correctement les villages environnant ainsi que le périmètre maraicher de 7 ha.

Certes Diakhaly se trouve dans la zone pastorale de la communauté rurale, mais le besoin en Abreuvoir s'est surtout manifesté au niveau du site du forage ceci se justifie par le nombre de mare existant mais également par les projections d'investissement du PAPIL dans la zone.

Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau

Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m ³ / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10134010	Diakhaly	445	524	2 ha	15,57	20,96	100	136,53
10134007	Darou Nahim	222	308	-	7,77	12,32	0,0	20,09
10134011	Diaroume	191	193	-	6,68	7,72	0,0	14,4
10134058	Wouropana	460	1146	-	16,1	45,84	0,0	61,94
10134040	Sare Sambel	118	148	-	4,13	5,92	0,0	10,05
10134001	Arafat El Hadji	352	416	-	12,32	16,64	0,0	28,96
10134043	Sare Yoro Bouya	649	1659	-	22,71	66,36	0,0	89,07

Quantitatifs et coût estimatif des travaux

Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total
BF	Borne fontaine	U	8	500000	500000
BC	Branchement communautaire	U	3	150000	450000
BP	Branchement particulier	U	100	50000	5000000
AB	Abreuvoir	U	1	2500000	2500000
CP	Canalisation de transport	MI	19000	6000	114000000
CS	Canalisation de distribution	MI	7000	4000	28000000
CE150/20	Château d'eau 150 m ³ /20 m	U	1	40000000	40000000
GE	Groupe electrogene	U	1	6000000	6000000
EPI	Electropompe immergée + armoire	U	1	4000000	4000000
RHFO	RehabilitationForage de production	U	1	10000000	10000000
CPBF	Compteur borne fontaine	U	10	50000	500000
CPAB	Compteur abreuvoir	U	2	100000	200000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	U	1	500000	500000
Total travaux (FCFA HT)					211650000
Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)					21165000
IEC et formation 10 % (FCFA HT)					23281500
Total général (FCFA HT)					256096500

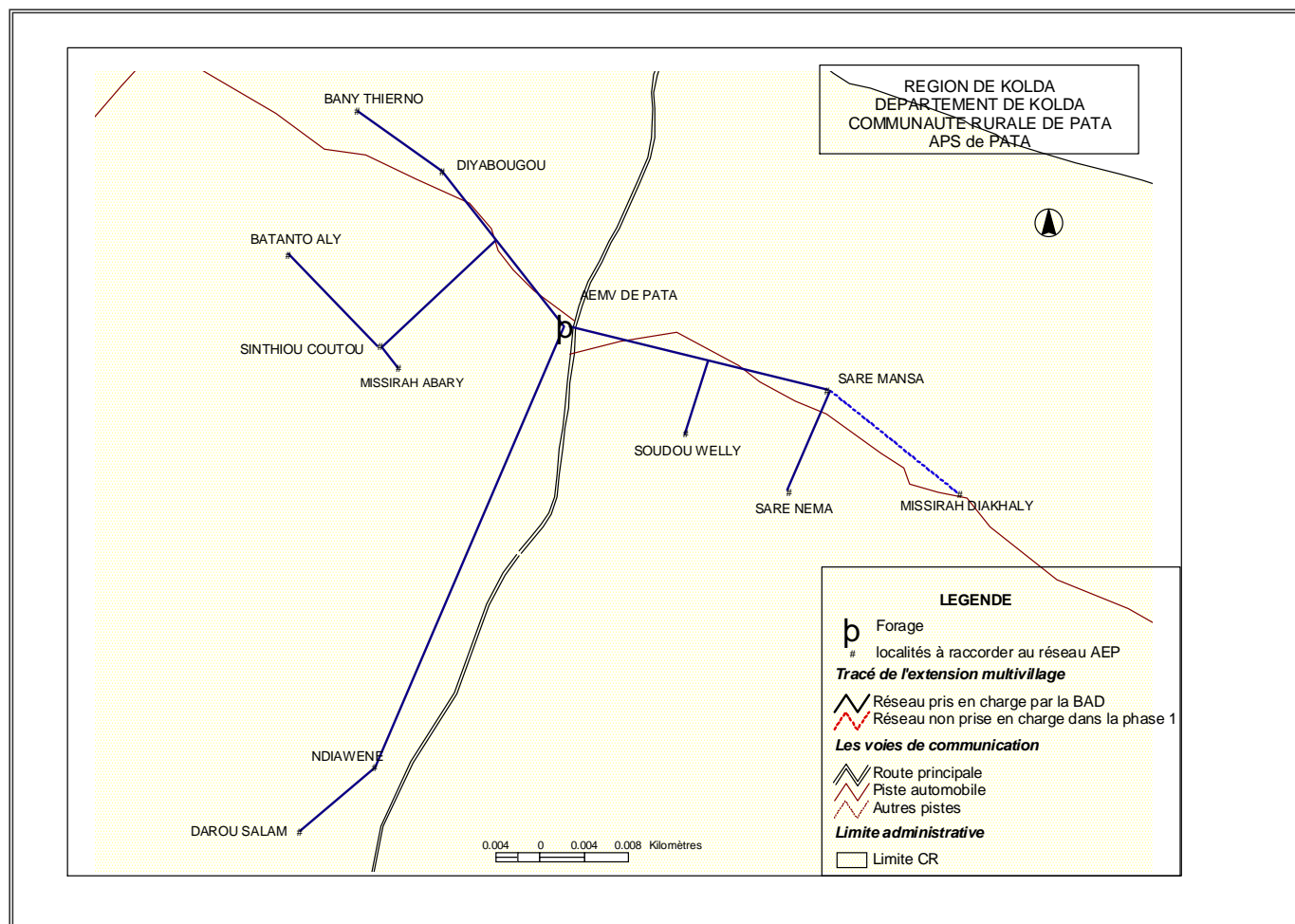
Fiche APS Kéréwane

Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
10134	PATA	KOLDA	1					
Objet des travaux :								
<input type="checkbox"/> Remise à niveau AE (M) V existante <input type="checkbox"/> Extension de réseau vers nouvelles(s) localité(s) <input type="checkbox"/> Construction nouvelle AE(M)V <input type="checkbox"/> Construction puits modernes <input type="checkbox"/> Construction forage PMH <input checked="" type="checkbox"/> Construction de château d'eau et équipement forage de Kéréwane								
Observations : avec ses 1274 hbts et son cheptel estimé à 1342 UBT, le village de Kéréwane est dépourvu de points d'accès malgré l'existence d'un forage réalisé avec l'appui de l'ONG FODDE. En effet ce forage depuis sa réalisation n'est pas fonction faute d'équipement d'exhaure et d'ouvrage de captage ; c'est ce qui justifie la réalisation d'un tel projet.								
Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m ³ / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
10134017	Kerewane	1274	1342		44,59	53,58	0,0	98,27

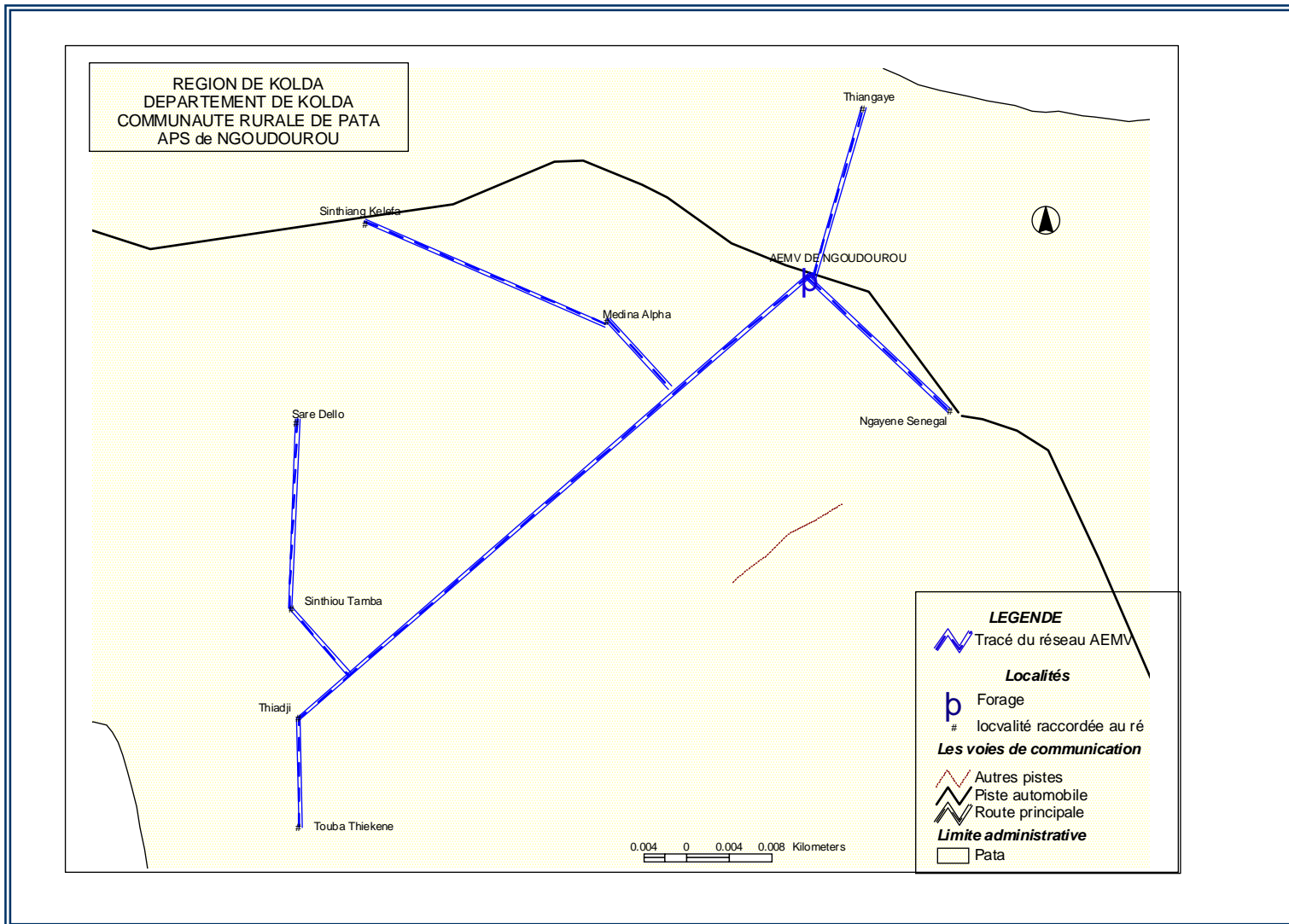
Quantitatifs et coût estimatif des travaux					
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total
BF	Borne fontaine	U	4	500000	2000000
BC	Branchement communautaire	U	1	150000	150000
PO	Potence à charrette	U	1	1500000	1500000
BP	Branchement particulier	U	50	50000	2500000
AB	Abreuvoir	U	2	2500000	5000000
CS	Canalisation de distribution	MI	2000	4000	8000000
CE150/20	Château d'eau 100 m ³ /15 m	U	1	30000000	30000000
GE	Groupe electrogene	U	1	6000000	6000000
EPI	Electropompe immergée + armoire	U	1	4000000	4000000
RHFO	RehabilitationForage de production	U	1	10000000	10000000
CPBF	Compteur borne fontaine	U	4	50000	200000
CPAB	Compteur abreuvoir	U	2	100000	200000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	U	1	500000	500000
Total travaux (FCFA HT)					70050000
Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)					7005000
IEC et formation 10 % (FCFA HT)					7705500
Total général (FCFA HT)					84760500

Annexes 4. les APS

APS de PATA (plus es villages hameaux de Sare Aly, Sare Abdalah et Sare thierno)



APS NGOUDOUROU



APS DE DIAKHALY

